



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 3152

Texte de la question

VIOLENCES À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Lionnel Luca, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Lionnel Luca. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Pour la première fois, un état des lieux de la violence scolaire a été réalisé dans nos écoles primaires par l'Observatoire international de la violence à l'école primaire, soutenu par l'UNICEF et votre ministère.

Cette étude a été effectuée dans les écoles primaires sur quelque 12 326 élèves de huit à douze ans, issus de 157 écoles de huit académies, dans les classes de cours élémentaire deuxième année, cours moyen première année et cours moyen deuxième année. Elle a révélé que 11,7 % des enfants, c'est-à-dire plus d'un élève sur dix, se disent harcelés, victimes de violences répétées - qu'elles soient physiques ou verbales -, d'insultes, de menaces, d'humiliations, de coups, de racket ou de violences sexuelles, sans compter tous ceux qui n'ont pas osé s'exprimer.

Autre enseignement important de cette étude : ces phénomènes se retrouvent dans tous les établissements, quelles que soient leur localisation géographique et leur sociologie.

L'étude met également en avant les conséquences de ces violences sur les enfants, tant sur le plan scolaire - absentéisme, peur de l'école, mauvais résultats, décrochage - que sur le plan psychologique à plus long terme : peur de l'autre, faible estime de soi-même et tendance dépressive, dont les conséquences vont parfois jusqu'au suicide.

Monsieur le ministre, je vous sais très attentif à ce problème et préoccupé par cette violence grandissante dans nos écoles dès le plus jeune âge. Qu'entendez-vous faire pour lutter contre ce phénomène insupportable,...

M. Yves Durand. Supprimer encore des postes d'enseignants !

M. Lionnel Luca. ...que sa fréquence ne doit pas banaliser ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, je vous remercie de rappeler les chiffres de l'enquête de l'UNICEF qui a été publiée il y a quelques jours et qui sont extrêmement préoccupants.

Pourquoi sont-ils préoccupants ? Parce que, pendant trop longtemps, on a passé sous silence un certain nombre de formes de violence quotidienne, ces micro-violences qui minent la vie de nos écoliers, mais aussi de nos professeurs et de l'ensemble de la communauté éducative.

Je pense évidemment à ces jeux dangereux, à ces violences sourdes, impalpables ; je pense à ce climat qui est entretenu au quotidien dans certains établissements et qui favorise l'émergence d'une violence beaucoup plus brutale.

Ces violences sont extrêmement préoccupantes parce qu'elles minent le vivre ensemble et s'appuient sur le racisme, parfois sur le sexisme. Ce peuvent être aussi l'homophobie ou tout simplement les moqueries personnelles, avec le phénomène de bouc émissaire, par lequel on s'en prend à un élève tout simplement pour ce qu'il est.

M. Yves Durand. Et vous faites quoi ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Ce peut être aussi en raison des résultats scolaires, des problèmes de taille ou de tenue vestimentaire. Vous savez également - et cette enquête le démontre - que l'apparition des technologies de l'information, notamment celle des réseaux sociaux, peut aggraver fortement ces phénomènes.

M. Yves Durand. Et alors ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous avons décidé de mettre un terme à cette loi du silence, à cette omerta qui existait depuis quelques années. Nous avons décidé de nous attaquer de front à cette nouvelle forme de violence.

D'abord, Éric Debarbieux, président du conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école, me remettra des propositions dans quelques jours. Nous avons une première enquête sur les victimisations dans le premier degré ; nous en aurons une seconde pour les collèges, portant sur trois cents établissements et dix-huit mille collégiens, afin de mieux connaître la situation.

Nous allons pouvoir enfin réagir à cette forme de violence qui mine le fonctionnement de nos établissements scolaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Yves Durand. Autant dire que vous ne faites rien !

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3152

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 avril 2011